

PSE 2

Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant au sein d'une équipe, avec matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés. Cette formation permet, en supplément du PSE1, d'acquérir des conduites à tenir sur de nouvelles prises en charges. Il apprendra aussi à travailler au sein d'une équipe plus importante (à 4 personnes) avec de nouveaux matériels.

Contenu de la formation

Prendre en charge une personne :

- présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
- victime d'une atteinte circonstancielle
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel

Assurer au sein d'une équipe :

- l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
- le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport

Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe

Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi

Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants

Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés

Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Méthodes pédagogiques

Le remue méninges pédagogique

L'étude de cas d'amorçage

L'exposé

Les démonstrations pratiques

L'atelier d'apprentissage du geste et du matériel

Cas concrets

Conditions de validation

La décision de certification est prise par l'équipe de formateurs à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal.

Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes :

- il a suivi l'intégralité de la formation
- il a validé tous les gestes techniques
- il a validé au moins une fois les 7 compétences

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation. Les fiches de certification 1 et 2 seront remises avec le procès-verbal à l'autorité d'emploi ; celui-ci adressera le procès-verbal à la FNPC pour la délivrance du certificat de compétences.

En cas d'inaptitude, le candidat peut être invité à suivre tout ou partie d'une nouvelle formation sur avis de l'équipe pédagogique.



3 2 4 556 7

Code formation
FI PSE 2



Participants
6 à 24 personnes



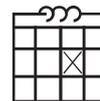
Durée
28 heures



Coût
Nous consulter



Lieu de formation
Dans nos locaux ou dans les vôtres



Délai de mise en oeuvre
1 mois minimum



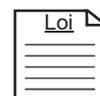
Pré-requis
Avoir 16 ans révolu
PSE1 à jour de formations continues



Formation Continue
6h par année



Qualifications des formateurs
PAE PS



Textes officiels
Recommandations
Premiers Secours
RIFC PS FNPC
Scénario pédagogique
PSE2